freie berufe
professions libérales
libere professioni
professiuns libras

Rapport annuel 2025

I. ORGANISATIONS MEMBRES

L'Union suisse des professions libérales (USPL), organisation faîtière regroupant 18 associations professionnelles, a défendu les intérêts de quelque 120'000 membres durant l'année sous revue. Les associations membres de l'USPL sont les suivantes:

- Fédération des médecins Suisses (FMH), membre depuis 1990
- Fédération Suisse des Avocats (FSA), membre depuis 1990
- Société Suisse des ingénieurs et architectes (SIA), membre depuis 1990
- Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève), membre depuis 1990
- Association des Banques Privées Suisses (ABPS), membre depuis 1990
- Société Suisse d'odontostomatologie (SSO), membre depuis 1990
- ChiroSuisse, Association Suisse de Chiropratique (ASC), membre depuis 1997
- Fédération Suisse des Notaires (FSN), membre depuis 1998
- Fédération Suisse des Psychologues (FSP), membre depuis 1998
- Association Suisse des Psychothérapeutes (ASP), membre depuis 2002
- Association Suisse des Gérants de Fortune (ASG), membre depuis 2006
- Fédération Suisse des Ostéopathes (FSO), membre depuis 2013
- Physioswiss, membre depuis 2021
- Laufbahnswiss, membre depuis 2024
- Association Suisse de conservation et restauration (SCR), membre depuis 2024
- Swiss Engineering, membre observateur depuis 2018
- Association Suisse des Techniciens en radiologie médicale (ASTRM),
- membre observateur depuis 2019
- La Fédération Suisse des Logopédistes (FSLO), membre observateur depuis 2020

II. ORGANES

Comité directeur

Lors de l'Assemblée générale du 2 septembre 2025, les délégués ont élu au Comité directeur :

- **Valérie Bourdin Karlen,** déléguée aux affaires fédérales de la FER Genève, qui succède à Stéphanie Ruegsegger
- **Jan Bumann,** directeur-adjoint de l'Association de banques privées suisses, qui succède à Jan Langlo

Composition du Comité Directeur depuis le 2 septembre 2025:

- Pirmin Bischof, Conseiller aux États, avocat et notaire, président
- Claudia Schwalfenberg, Responsable Culture du bâti de la SIA, vice-présidente
- Urs Stoffel, membre du Comité central de la FMH, vice-président
- Osman Bešić, directeur de Physioswiss, membre du Comité directeur
- Valérie Bourdin, déléguée aux affaires fédérales de la FER Genève, membre du Comité Directeur
- Muriel Brinkrolf, directrice de la FSP, membre du Comité directeur
- Jan Bumann, directeur-adjoint de l'ABPS, membre du Comité directeur
- Sébastien Byrde, président de la FSO, membre du Comité directeur
- Patrick Dorner, directeur de l'ASG, membre du Comité directeur
- Simon Gassmann, secrétaire général de la SSO, membre du Comité directeur
- Meret Haudenschild, co-présidente de la SCR, membre du Comité directeur
- René Rall, secrétaire général de la FSA, membre du Comité directeur
- Sabine Schläppi, directrice de ChiroSuisse, membre du Comité directeur
- Reinhard Schmid, délégué de Laufbahnswiss, membre du Comité directeur
- Franz Stämpfli, président de la FSN, membre du Comité directeur
- Christiane Stieglitz, directrice de l'ASP, membre du Comité directeur
- Martina Bürgi, représentante de l'ASTRM, membre invitée
- Peter Moser, membre du Comité directeur de Swiss Engineering, membre invité
- Joëlle Pitteloud, membre du Comité directeur de la FSLO, membre invitée

Le Comité directeur de l'USPL a siégé quatre fois au total sous la présidence de M. Pirmin Bischof et de Mme Claudia Schwalfenberg. Les séances ont été essentiellement consacrées au thème prioritaire 2025 de l'USPL: la pénurie de main-d'œuvre dans les professions libérales

Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'USPL s'est tenue le 2 septembre 2025 à l'Hôtel Bellevue Palace à Berne. Après la partie statutaire, Jérôme Cosandey, chef de la Direction du travail au SECO, a fait un exposé intitulé «Pénurie de main-d'œuvre qualifiée en période d'incertitude». Lukas Mergele, consultant à l'Institut BSS de Bâle, a quant à lui présenté les principaux résultats de l'enquête «Pénurie de main-d'œuvre dans les professions libérales».

Secrétariat

Le secrétariat a préparé les séances du comité directeur. Il s'est également employé à organiser l'Assemblée générale.

III ACTIVITES

7ème Journée des professions libérales

Le 28 octobre 2025, s'est tenue à Berne la 7ème Journée des professions libérales. La manifestation, qui a vu la participation de la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, a rencontré un grand succès et a fait l'objet d'une large couverture médiatique. Lors de cette journée, l'USPL

a présenté l'étude «Pénurie de main-d'œuvre dans les professions libérales», réalisée par l'Institut BSS de Bâle. Elle révèle que plus de 70% des sondés estiment que le manque de personnel qualifié est le principal obstacle à l'exercice d'une profession libérale. Selon l'étude, le phénomène va prendre de l'ampleur ces prochaines années.

La pénurie croissante de personnel qualifié menace la compétitivité des professions libérales, entraînant notamment une charge de travail élevée. Pour les clients et les patients, cela se traduit par des délais d'attente plus longs, voire des refus de traitement. Il devient aussi plus difficile de planifier la succession des cabinets médicaux et juridiques.

Dans une résolution adoptée le 28 octobre 2025, l'USPL demande donc que les mesures suivantes soient prises pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre:

Allègement administratif dans les professions libérales

- L'USPL demande une mise en œuvre rapide de la loi sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises, qui a été adoptée par le Parlement en septembre 2023. L'association est prête à mettre son expertise au service de la mise en œuvre de la base juridique de manière constructive.
- L'USPL demande la numérisation des processus. Celle-ci a un potentiel substantiel de réduction de la charge administrative dans tous les domaines.

Augmentation du nombre de personnes en formation dans les domaines de la santé et de la technique

- L'accessibilité aux formations doit être améliorée afin d'augmenter le potentiel des formations en Suisse.
- Dans le cadre du service d'orientation professionnelle, il faut veiller à ce que les élèves reçoivent non seulement des informations sur la formation, mais aussi sur la possibilité de faire des études dans le domaine des professions libérales.

Augmentation des revenus professionnels

- Les tarifs, en particulier ceux des médecins généralistes, pédiatres, physiothérapeutes, psychologues, chiropracteurs et orthophonistes indépendants, doivent impérativement être adaptés. Il faut aussi des honoraires équitables pour les bureaux d'architectes et d'ingénieurs.
- Les appels d'offres publics doivent également être adaptés afin que le prix de l'offre ne soit pas le seul critère déterminant, mais que des critères qualitatifs (places d'apprentissage, respect des normes de qualité, etc.) soient également retenus.

Amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

- Pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, il est nécessaire de disposer d'offres de garde externes largement accessibles et abordables. Cela inclut également des écoles à horaire continu.
- En ce qui concerne les modèles de travail flexibles, il appartient à la Confédération de remédier rapidement à la situation en modifiant la législation.

Valorisation des activités indépendantes

- Les formations dans les domaines pertinents doivent préparer suffisamment à une activité indépendante.
- Lorsque les institutions publiques et l'administration publique versent aux jeunes diplômés des salaires plus élevés que ceux qui peuvent être versés dans des activités indépendantes, c'est contre-productif pour l'économie et la société. Il faut mettre un terme à cette évolution

Professions libérales et intelligence artificielle

- Lors de la séance du Comité directeur du 6 mai 2025, Marco Salvi, Adjunct Fellow chez Avenir Suisse, a fait un exposé sur les possibles conséquences de l'IA sur les professions libérales. Lors de sa séance du 12 novembre 2014, le Comité directeur a décidé de mettre ce thème d'avenir, qui est susceptible de toucher l'ensemble des professions libérales, au centre des priorités de l'USPL pour les années 2026/27.

Reconnaissance des qualifications professionnelles

- Lors de la séance du Comité directeur du 12 novembre 2025, Frédéric Berthoud, chef de l'unité Reconnaissance des qualifications professionnelles (SEFRI) a fait le point sur le sujet de la reconnaissance des qualifications professionnelles dans les professions libérales en lien avec le développement du droit européen.